

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 10 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie (procuration de V. HERVE) - RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe - RICHET Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa - PLANCHENAULT Florence - LAMBERT Philippe - GUION José - DANGUY Dominique - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSES : MM. MM. LEBEAUPIN Christophe - HERVE Véronique (procuration à M. SEYEUX).

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Procès-verbal de la dernière réunion adopté à l'unanimité. M. Christophe BOIREAU fait une remarque sur la prestation de Mme LEHEC qui a été laborieuse lors de la présentation du budget. Le Conseil est d'accord.

➤ Information sur les décisions prises par le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du conseil municipal en date du 8 avril 2014 :

↳ signature convention pour une durée de 6 mois avec la Communauté Agglo Saumur Val de Loire pour l'exécution de prestation de service compte tenu de la prise de compétence assainissement (les agents communaux continuent les prestations et la Commune sera remboursé sur la base de 25€ / heure

↳ signature renouvellement contrat avec JVS pour la cession de logiciels informatique pour un forfait annuel de 4065 € HT

↳ signature devis de remplacements de 3 extincteurs, de 2 BAES (blocs autonomes) et du système de désenfumage HS à la Salle des Fêtes avec Sté ST BERNARD pour un coût total de 1629.48 € TTC

↳ signature devis plaque Ecole Simone Veil avec Sté DELBAR et Belda de St Lambert pour un montant de 438.60 € TTC. La plaque vient d'être installée sur le mur de l'école.

↳ signature devis acquisitions de panneaux de signalisations avec la Sté GIROD pour un montant de 1497.83 € TTC

❶ EXTENSION DE LA CARRIERE DES MONTEAUX A VIVY

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune a reçu de la Préfecture de Maine-et-Loire un dossier d'enquête publique relatif à la demande d'autorisation de défrichement ainsi que l'autorisation d'extension de la carrière située au lieu-dit « Le Bois des Monteaux » à VIVY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents, émet un avis favorable à l'extension de la Carrière des Monteaux. Toutefois, il porte une réserve concernant la la Voie Communale n°9 de La Tourte qui dessert cette carrière qui au fil des années) risque de se détériorer (tous d'accord sur cette réserve sauf D. DANGUY). Un état des lieux devra être fait. Le Conseil souhaiterait que cette route d'intérêt communautaire soit prise en charge par l'Agglo. Cette route dessert deux entreprises importantes qui ne sont pas sur la commune.

❷ TRAVAUX MURS DU CIMETIERE ET DU MONUMENT AUX MORTS

Dans la continuité des travaux de réfection du mur du cimetière réalisés Rue de la Gare, le devis de l'entreprise CUREAU Rénovation pour les travaux du mur du cimetière depuis le Monument aux morts jusque chez Mme Laussel s'élève à 13190€ HT. Le Conseil donne son accord pour réaliser les travaux.

❸ INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

L'indemnité de gardiennage de l'église s'élève à 120,97 pour 2018. Cette indemnité est versée à la Paroisse de Longué (Association Diocésaine d'Angers) chargée de la gestion des églises de la Paroisse Ste Marie du Lathan.

④ SALLE DES FETES

La salle des fêtes est demandée pour rassemblement de famille suite à une sépulture. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents, décide de ne pas faire payer cette location (10 contres, 1 abstention et 3 pour sur 14 votants). La salle des fêtes sera donc prêtée aux familles qui en feront la demande, pour une sépulture ayant lieu à Blou et si la salle n'est pas déjà louée. Par contre, une caution sera demandée (9 pour et 5 contres sur 14 votants).

⑤ CERCLE DE L'ESPERANCE

Le devis pour la réalisation des travaux d'acoustique de la salle est en cours de finalisation. Le Cercle de l'Espérance s'engage à participer financièrement aux travaux sur deux années.

⑥ ENTREE DU BOURG ROUTE DE NEUILLE

Un aménagement paysager va être réalisé à l'entrée du bourg Route de Neuillé. 3 devis sont proposés. Le Conseil Municipal, décide de retenir le devis de Fabien ALBERT Paysage avec des plaques d'ardoises, de la terre et des végétaux pour un montant de 6455€ HT (un contre José GUION qui avait choisi un autre devis).

⑦ ECOLE

M. Christophe BOIREAU donne le compte rendu du dernier conseil d'école. Un protocole va être mise en place en cas de neige pour la garde des enfants non-inscrits à la garderie après les horaires d'école. Le personnel communal assurera la garde des enfants dans l'attente que les parents les récupèrent.

De plus, le Conseil Municipal autorise Mme le maire a rémunérer d'éventuelles heures supplémentaires aux agents communaux affectés au service scolaire lors des jours de grève pour assurer un service minimum pour les parents n'ayant aucun moyen de garde. La restauration scolaire ne sera pas assurée en cas de grève.

Une demande va être faite pour le renouvellement du matériel informatique.

⑧ QUESTIONS DIVERSES

⇒ Infos : M. Jean-Marc POIRIER informe le Conseil qu'il va y avoir une modification de ligne électrique afin d'éviter d'avoir à nouveau le feu dans son champ traversé par ladite ligne comme souvent les étés derniers. Il remercie Yves ALBERT pour avoir tondu le terrain de foot tard dans la soirée.

⇒ Comité des Fêtes : M. José GUION demande à ce que le panorama soit nettoyé pour le 19 mai date de la randonnée. C'est le point de ravitaillement

⇒ Remerciements : Les Amis de la Butte, l'Harmonie Saint Louis et l'École de Musique remercient la municipalité pour les subventions.

⇒ Marché : Deux commerçants (un boucher-charcutier-traiteur et un marchand de légumes) sont présents le vendredi matin de 8h à 12h30 Place de la Mairie.

⇒ Boule d'Anjou : Mmes Marie SEYEUX et Florence VIGNAIS PLANCHENault représenteront la commune au Challenge Boule d'Anjou.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL MARDI 15 MAI 2018